

Compte-rendu du Conseil municipal du 12 juillet 2019

7 conseillers présents

Absents : CUMINATTO-SERMADIRAS Nadège et DESSERTINE Xavier

Approbation à l'unanimité du précédent compte rendu du conseil municipal

1- Future composition du Conseil Communautaire de la COR :

- le droit commun prévoit d'avoir 63 sièges avec 1 siège pour les petites communes comme Saint-Appolinaire

- l'accord local permet d'avoir un total de 66 sièges, avec toujours 1 siège pour les petites communes comme Saint-Appolinaire mais 2 sièges (au lieu d'un seul) pour les communes intermédiaires comme Valsonne.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour l'application de l'accord local.

2 – Forêt communale :

La vente du mois de juin se monte à un total de 15 716€, soit un peu moins que l'estimation de l'ONF (16 286€)

- pour les parcelles 15-17 : 8 450 €

- pour les parcelles 18-19 : 7 266 €

3 - Réunion des maires du Valsoanan :

- Est à l'étude un centre de loisirs basé à Valsonne et pouvant accueillir les enfants des 4 communes du Valsoanan. Ce centre fonctionnerait les mercredis et durant les vacances scolaires.
- Bibliothèque municipale de Valsonne (nouveaux locaux et allongement des périodes d'ouverture) : le maire de cette commune souhaite une participation financière des autres communes du Valsoanan pour le renouvellement des collections.

4 - Questions diverses :

La somme de 21 842€ a été allouée pour 2019 à Saint-Appolinaire au titre d'un fonds départemental correspondant au chiffre des transactions immobilières. Cette somme était de 20 774€ en 2018.

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 29 juillet au mercredi 21 août.

Le prochain Conseil aura lieu le vendredi 27 septembre